

Un recours plus fréquent à la formation en 2022 pour les personnes en emploi et les plus diplômées

Insee Première • n° 1994 • Avril 2024



En 2022, en France, 47 % des adultes ayant terminé leur formation initiale déclarent avoir suivi au moins une formation au cours des douze derniers mois, que ce soit dans un but professionnel ou personnel. Les personnes en emploi se forment davantage (57 %) que celles qui se déclarent au chômage (43 %) ou inactives (21 %), essentiellement du fait de la formation à but professionnel. La part des adultes formés dans un but professionnel se maintient par rapport à 2016 pour les personnes en emploi ; elle augmente pour les chômeurs et les inactifs, dans un contexte de mise en place de mesures en faveur de la formation destinées à ces publics.

L'accès à la formation à but professionnel s'accroît avec le niveau de diplôme ; il est nettement plus fréquent pour les cadres que pour les ouvriers, ainsi que pour les salariés des grandes entreprises privées et ceux du secteur public. Les seniors participent moins souvent que les adultes plus jeunes à des formations, en particulier dans un but professionnel. Les résidents des DOM et des quartiers prioritaires de la politique de la ville accèdent également moins souvent à la formation.

En partenariat avec :



En 2022, en France, 47 % des personnes âgées de 18 à 69 ans ayant terminé leur formation initiale déclarent avoir suivi au moins une **formation** au cours des douze derniers mois ► **figure 1**, soit 18 millions de personnes.

Les formations peuvent être de natures diverses. Certaines permettent d'obtenir un diplôme ou un titre reconnu (**formations formelles**), d'autres (**formations non formelles**) n'octroient aucun diplôme, mais peuvent donner lieu à une certification (certificat de qualification professionnelle, permis, etc.). Hors formation initiale, très peu de personnes (1 %) suivent des formations formelles. Il s'agit essentiellement de jeunes adultes reprenant des études après une interruption de plus d'un an.

La quasi-totalité des personnes formées en 2022 suivent au moins une formation non formelle. Les formations non

formelles peuvent être suivies dans un but professionnel, que ce soit dans le cadre d'un emploi ou d'une recherche d'emploi, ou dans un but personnel. Le taux d'accès à celles à but professionnel s'élève à 36 %, contre 20 % pour celles à but personnel.

Les personnes en emploi davantage formées que celles se déclarant au chômage ou inactives

Toutes formations confondues, les personnes en emploi se forment plus souvent (57 %) que celles se déclarant au chômage (43 %) ou inactives (21 %). Ces différences s'expliquent principalement par les formations non formelles à but professionnel : 49 % des personnes en emploi en ont suivi au moins une, contre 28 % des chômeurs et 5 % des personnes inactives.

Le statut d'activité est celui observé au moment de l'enquête, quelle que soit la situation au moment de l'entrée en formation. Le changement de situation entre l'entrée en formation et la date de l'enquête est plus fréquent pour les personnes se déclarant au chômage à la date de l'enquête. Ainsi, 38 % des formations à but professionnel suivies par des chômeurs au moment de l'enquête ont débuté alors que ceux-ci étaient encore en emploi. Le taux d'accès à la formation des chômeurs au moment de l'entrée en formation est ainsi plus faible : 23 % ► **sources et méthodes**.

Un taux d'accès à la formation stable depuis 2016, mais en hausse pour les chômeurs et les inactifs

Sur un champ commun aux éditions 2016 et 2022 de l'enquête, celui des personnes de 18 à 64 ans résidant en France métropolitaine et **sorties de formation initiale**, le taux d'accès à la formation s'est maintenu en six ans, à 51 %. Cette stabilité s'observe quel que soit le type de formation pris en compte.

Cependant, depuis 2016, certaines catégories de population se forment davantage. Le taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel augmente de 4 points pour les chômeurs et de 3 points pour les inactifs ► **figure 2**. Inversement, il est stable pour les personnes en emploi, qui représentent la grande majorité des personnes âgées de 18 à 64 ans.

Les progressions observées pour les chômeurs et les inactifs interviennent dans un contexte où différentes mesures sont mises en place depuis 2018 en faveur de la formation de ces populations, dont trois en particulier : le plan d'investissement dans les compétences (PIC) visant à favoriser l'accès à la formation professionnelle des publics vulnérables sur le marché du travail ; le programme « 1 jeune 1 solution », qui, depuis 2020, a pour objectif de faciliter l'insertion sur le marché du travail des jeunes notamment par le biais d'accompagnements, par les

► 1. Taux d'accès à la formation des personnes de 18 à 69 ans selon leurs caractéristiques en 2022

en %

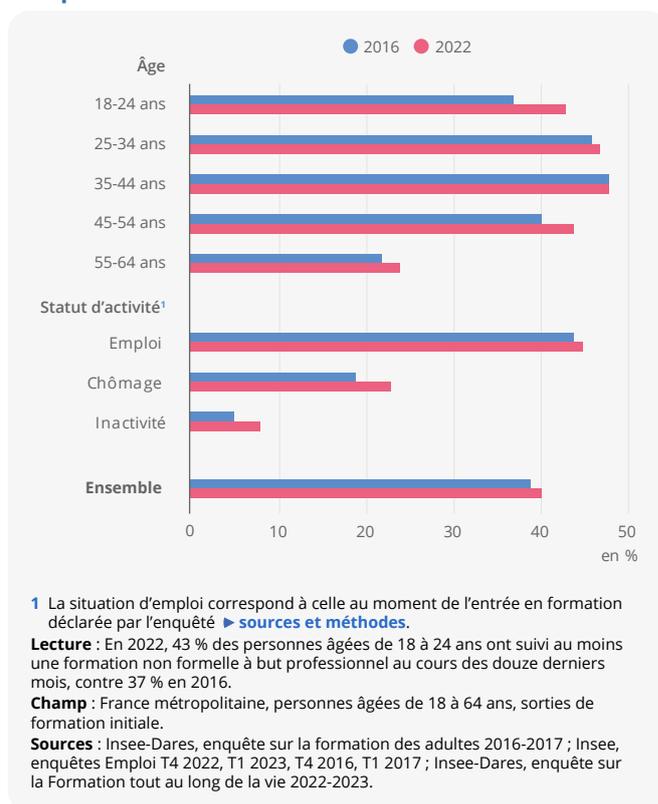
Caractéristiques	Formation formelle ou non formelle	Formation non formelle		
		À but professionnel	À but personnel	Ensemble
Sexe				
Femmes	47	35	24	47
Hommes	46	38	16	46
Âge				
18-24 ans	57	42	25	55
25-34 ans	57	46	23	56
35-44 ans	57	48	21	56
45-54 ans	51	43	18	51
55-64 ans	35	24	17	35
65-69 ans	20	4	18	20
Statut d'activité déclaré au moment de l'enquête				
Emploi	57	49	21	57
Chômage	43	28	21	42
Inactivité	21	5	17	21
Niveau de diplôme				
Inférieur au baccalauréat	27	19	9	27
Baccalauréat ou équivalent	50	37	21	50
Bac+2	60	48	23	59
Supérieur à bac+2	72	58	35	71
Résidence en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)				
Oui	31	24	11	31
Non	48	37	21	48
Lieu de résidence				
France métropolitaine	48	37	20	47
Départements d'outre-mer (DOM)	29	22	11	29
Ensemble	47	36	20	47

Lecture : En 2022, 47 % des femmes âgées de 18 à 69 ans sorties de formation initiale ont suivi au moins une formation, formelle ou non formelle, au cours des douze derniers mois.

Champ : France, personnes âgées de 18 à 69 ans, sorties de formation initiale.

Source : Insee-Dares, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023.

► 2. Taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel en 2016 et 2022



1 La situation d'emploi correspond à celle au moment de l'entrée en formation déclarée par l'enquête ► [sources et méthodes](#).

Lecture : En 2022, 43 % des personnes âgées de 18 à 24 ans ont suivi au moins une formation non formelle à but professionnel au cours des douze derniers mois, contre 37 % en 2016.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 18 à 64 ans, sorties de formation initiale.

Sources : Insee-Dares, enquête sur la formation des adultes 2016-2017 ; Insee, enquêtes Emploi T4 2022, T1 2023, T4 2016, T1 2017 ; Insee-Dares, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023.

missions locales et France Travail (ex Pôle emploi), et de formations ; la réforme en 2019 du compte personnel de formation (CPF), qui permet de financer des formations sans intermédiaire.

Moins de formations pour les seniors

L'accès à la formation est stable entre 18 et 44 ans (57 %), puis se réduit progressivement jusqu'à 20 % pour les 65-69 ans ► [figure 1](#). S'agissant de la seule formation non formelle à but professionnel, son accès augmente graduellement jusqu'au milieu de carrière et se réduit ensuite, reculant particulièrement à partir de 55 ans. Ainsi, seuls 24 % des 55-64 ans ont suivi une formation non formelle professionnelle, du fait de transitions plus fréquentes vers l'inactivité et d'un moindre accès des seniors à la formation dans le cadre professionnel [[Dubois et al., 2023](#)]. Pour les personnes de 55-64 ans en emploi, le taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel s'élève à 39 %, contre 54 % des 35-44 ans. Quant au recours à la formation non formelle à but personnel, plus fréquent chez les jeunes, il se réduit au fur et à mesure que l'âge augmente.

Entre 2016 et 2022, le taux d'accès à la formation non formelle professionnelle augmente significativement pour les plus jeunes, une classe d'âge ciblée par plusieurs dispositifs de politique

publique (+6 points), ainsi que pour les personnes entre 45 et 54 ans (+4 points), classe d'âge au sein de laquelle les personnes diplômées du supérieur long sont plus nombreuses en 2022 qu'en 2016 ► [figure 2](#). Les taux d'accès des autres tranches d'âge stagnent ou s'accroissent de manière moins marquée. Pour l'ensemble des 18-64 ans, le taux d'accès reste stable en moyenne entre 2016 et 2022 par un effet de structure : les personnes plus âgées, moins susceptibles de se former professionnellement, sont plus nombreuses en 2022 qu'en 2016.

En 2022, comme par le passé, le recours à la formation est équivalent entre les hommes et les femmes tous types de formation confondus. Toutefois, le taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes (38 % contre 35 %), ces dernières étant plus souvent inactives [[Bernard et al., 2018](#)]. En revanche, elles sont davantage à suivre des formations non formelles à but personnel : 24 %, contre 16 % des hommes.

Un accès à la formation croissant avec le niveau de diplôme

L'accès à la formation varie fortement selon le niveau de diplôme. Tous types de formation confondus, parmi les personnes âgées de 18 à 69 ans en France, 72 % des diplômés du supérieur long (au-delà de

bac+2) ont suivi au moins une formation au cours des douze derniers mois, contre 27 % des personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat. Ce lien entre taux d'accès et niveau de diplôme reste valable qu'il s'agisse d'une formation non formelle à but professionnel ou à but personnel, mais de façon moins marquée pour cette dernière.

Ce résultat est également vrai à statut d'activité donné. Parmi les personnes en emploi, 66 % des diplômés du supérieur long ont suivi au moins une formation non formelle à but professionnel au cours des douze derniers mois, contre 28 % des personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat. Le taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel des personnes en emploi diffère ainsi nettement selon la catégorie socioprofessionnelle : 68 % pour les cadres et 60 % pour les professions intermédiaires, contre 39 % pour les employés et 33 % pour les ouvriers ► [figure 3](#). Des écarts comparables avaient été constatés lors des enquêtes de 2016 et 2012 [[Gossiaux, Pommier, 2013](#)].

En Outre-mer, des adultes moins souvent en formation qu'en France métropolitaine

Les résidents des départements d'outre-mer (DOM) se forment moins (29 %) que ceux de France métropolitaine (48 %). Dans les DOM, à caractéristiques individuelles

données (sexe, tranche d'âge, etc.), la participation à la formation reste moins fréquente que dans l'Hexagone.

Les habitants des quartiers relevant de la politique de la ville (QPV) se forment moins (31 %) que les habitants des autres quartiers (48 %), notamment du fait de la surreprésentation des chômeurs et des personnes peu diplômées, ces derniers ayant moins accès à la formation que le reste de la population.

Un recours à la formation non formelle à but professionnel plus répandu dans les grandes entreprises privées et le secteur public

Parmi les personnes en emploi, des disparités d'accès à la formation non formelle à but professionnel existent. Les salariés du secteur public y ont davantage recours (60 %) que ceux du secteur privé (47 %) ou que les travailleurs indépendants (40 %).

► 3. Taux d'accès à la formation non formelle à but professionnel des personnes en emploi au moment de l'enquête en 2022

Caractéristiques	Taux d'accès en %
Statut d'emploi	
Travailleurs indépendants	40
Salariés du public	60
Salariés du privé, dont :	47
Contrats à durée indéterminée (CDI)	49
Contrats à durée déterminée (CDD) ou intérim	34
Catégorie socioprofessionnelle	
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	34
Cadres	68
Professions intermédiaires	60
Employés	39
Ouvriers	33
Secteur d'activité pour les salariés du privé	
Agriculture	31
Industrie	52
Construction	36
Commerce, transports, hébergement, restauration	43
Information et communication	54
Services financiers	67
Services immobiliers	48
Services aux entreprises	51
Enseignement, santé humaine, action sociale	53
Services aux ménages	34
Taille de l'établissement pour les salariés du privé	
Moins de 10 salariés	32
De 10 à 19 salariés	42
De 20 à 49 salariés	51
De 50 à 249 salariés	50
250 salariés ou plus	62

Lecture : En 2022, 40 % des travailleurs indépendants en emploi ont suivi au moins une formation non formelle à but professionnel au cours des douze derniers mois.

Champ : France, personnes en emploi au moment de l'enquête, âgées de 18 à 69 ans, sorties de formation initiale.

Source : Insee-Dares, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023.

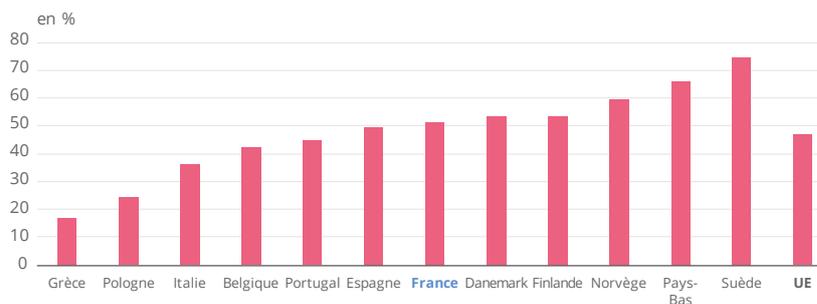
► Encadré - Un recours à la formation en France un peu plus élevé que la moyenne européenne

En France, en 2022, 51 % des adultes âgés de 25 à 64 ans se forment, y compris ceux en formation initiale, contre 46 % en moyenne dans les pays de l'Union européenne (UE) ► **figure**.

Les taux de recours à la formation sont les plus élevés dans les pays scandinaves et les Pays-Bas, et ils sont les plus faibles en Grèce ainsi qu'en Europe de l'Est, notamment en Pologne. Dans l'ensemble des pays européens, le taux d'accès à la formation est décroissant avec l'âge et les personnes en emploi se forment davantage que les autres.

Cet indicateur, qui porte uniquement sur les 25-64 ans, fait partie de ceux retenus pour suivre le plan d'action du socle européen des droits sociaux de la Commission européenne, auquel ont souscrit les pays membres lors du sommet social de Porto en 2021.

Taux d'accès à la formation, formelle ou non formelle, des personnes de 25 à 64 ans dans l'Union européenne en 2022



Lecture : En 2022, 46,3 % des personnes âgées de 25 à 64 ans de l'Union européenne (UE) ont suivi au moins une formation formelle ou non formelle au cours des douze derniers mois.

Champ : Union européenne, personnes âgées de 25 à 64 ans.

Source : Eurostat, *Adult Education Survey 2022*.

Dans le secteur privé, la participation à la formation varie selon l'activité de l'employeur. Deux tiers des salariés relevant du secteur des services financiers ont suivi une formation non formelle à but professionnel en 2022, et plus de la moitié dans l'industrie, l'information-communication, les services aux entreprises et dans le secteur de l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale privés. À l'opposé, seul un salarié sur trois de l'agriculture et de la construction, et quatre sur dix des secteurs du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration ont suivi une telle formation.

La composition des secteurs selon la qualification des emplois et la taille des établissements explique en grande partie ces écarts. Ainsi, les secteurs où les personnes se forment le plus sont ceux où les cadres et les professions intermédiaires sont les plus présents. Ce sont aussi ceux où les établissements de grande taille sont relativement plus nombreux. En effet, les salariés des établissements privés de 250 personnes ou plus se forment presque deux fois plus souvent que ceux des petites structures (62 %, contre 32 % pour les établissements de moins de 10 salariés).

Par ailleurs, le recours à la formation des salariés du privé reste très variable selon le type de contrat. Dans le secteur privé,

près de la moitié des personnes en contrat à durée indéterminée (CDI) ont suivi au moins une formation à but professionnel en 2022, contre seulement un tiers de celles en contrat à durée déterminée (CDD) ou intérim, un constat qui reste comparable à ceux des précédentes enquêtes.

Des formations plus longues et plus souvent à leur propre initiative pour les chômeurs

70 % des formations non formelles suivies par les personnes en emploi comme au chômage ont un objectif professionnel, une proportion stable par rapport à 2016. Cependant, les caractéristiques des formations à but professionnel suivies diffèrent pour ces deux groupes.

Les formations non formelles à but professionnel suivies par les personnes se déclarant au chômage à l'entrée en formation sont beaucoup plus longues : en 2022, 42 % ont duré plus de 60 heures, contre seulement 6 % pour celles suivies par les personnes en emploi [Forment, Lombardo, 2018] ► **figure 4**. Les deux tiers des formations suivies par les chômeurs le sont à l'initiative de leur bénéficiaire et un quart à l'initiative du service public de l'emploi. Les formations suivies par les personnes se déclarant au chômage sont motivées par l'obtention d'un nouvel emploi, avec pour objectif de les aider à

► 4. Caractéristiques des formations non formelles à but professionnel, selon le statut d'activité du bénéficiaire à l'entrée en formation en 2022

en %

Caractéristiques	Emploi	Chômage	Ensemble
Durée de la formation (en heures)			
Moins de 4	19	9	19
De 4 à 12	38	20	37
De 13 à 20	18	9	17
De 21 à 60	20	20	20
Plus de 60	6	42	7
Lieu de la formation			
En partie à distance	5	7	5
Entièrement à distance	26	25	26
Sur site	69	68	69
Initiative de la formation			
Employeur	67	11	64
Individu	32	65	34
Service public de l'emploi	1	24	2
Utilisation du CPF	2	13	3

Lecture : En 2022, 19 % des formations non formelles à but professionnel suivies par des personnes en emploi ont duré moins de quatre heures.

Champ : France, formations non formelles à but professionnel suivies par les personnes âgées de 18 à 69 ans, sorties de formation initiale et actives à l'entrée en formation.

Source : Insee-Dares, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023.

► Sources et méthodes

L'enquête **Formation tout au long de la vie (FLV)** est le volet français de l'enquête européenne *Adult Education Survey* (AES), visant à quantifier la participation des personnes en âge de travailler à la formation tout au long de la vie. Cette enquête sous règlement européen est organisée tous les six ans, par l'Insee et la Dares. La collecte a été réalisée en face-à-face de septembre 2022 à mars 2023 auprès d'un échantillon d'environ 18 000 individus âgés de 18 à 69 ans vivant dans un logement ordinaire.

L'édition précédente a eu lieu en 2016, sur un champ alors restreint aux personnes âgées de 18 à 64 ans vivant en France métropolitaine. En 2022, ce champ a été étendu aux personnes âgées de 18 à 69 ans et aux départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte).

L'enquête se compose de deux parties. Un premier volet « formation » se concentre sur l'activité professionnelle, l'accès à l'information sur les possibilités de formation, les études ou formations formelles suivies au cours des douze derniers mois, le parcours scolaire, les autres formations suivies, les difficultés pour suivre des formations, les apprentissages informels, la connaissance des droits en matière de formation, les langues et les origines géographiques, et l'état de santé de l'enquêté. Le second volet « compétences » comporte un module sur l'usage d'Internet et un module sur les compétences mobilisées dans la vie quotidienne, permettant notamment de mesurer l'illettrisme.

Le **taux d'accès à la formation selon le statut d'activité au moment de l'entrée en formation** (en emploi, au chômage ou inactif) est estimé en rapportant un effectif calculé à partir de l'enquête Formation tout au long de la vie (FLV) à un effectif calculé à l'aide de l'enquête **Emploi**. Par exemple, le taux d'accès à la formation des personnes se déclarant au chômage au moment de leur entrée en formation est le rapport entre le nombre de personnes ayant suivi au moins une formation pendant la période où elles se déclarent au chômage, estimé dans FLV, et le nombre d'individus ayant déclaré être principalement au chômage pendant au moins un mois au cours des douze derniers mois, issu de l'enquête Emploi.

► Définitions

Une **formation** est une forme d'apprentissage à la fois organisé et institutionnalisé, supposant une relation formalisée entre un formateur et un formé, y compris à distance.

Deux types de formation sont distingués :

- une **formation formelle** est une formation qui présente un apprentissage graduel hiérarchisé par niveau, exige des prérequis pour l'admission, dure au moins un semestre et permet d'obtenir un titre ou un diplôme reconnu par le système éducatif national (ou une autorité équivalente) ;
- une **formation non formelle** peut conduire à l'obtention d'une certification, comme un certificat de qualification professionnelle (CQP), une habilitation ou un permis. Une telle formation peut être à but professionnel. Le caractère professionnel de la formation est fondé sur la déclaration de l'enquêté quant à la finalité de la formation ; il ne dépend ni du contexte ni de l'objectif de la formation.

Un **sortant de formation initiale** est une personne qui a terminé ses études depuis un an sans avoir connu auparavant une interruption de plus d'un an.

trouver du travail et/ou à changer de métier (39 % des formations suivies), à améliorer les perspectives de carrière (18 %) ou à créer une entreprise (18 %).

Les formations suivies par les personnes en emploi visent plus fréquemment à améliorer les connaissances ou compétences sur un sujet qui intéresse leur bénéficiaire (28 %) ou à mieux faire son travail (24 %). Ces formations répondent également souvent à des obligations à la demande de l'employeur ou à la suite d'obligations réglementaires (18 %) ou à des changements d'organisation de l'entreprise (14 %). Deux tiers d'entre elles sont à l'initiative de l'employeur.

Seules 3 % des formations non formelles à but professionnel sont financées par le compte personnel de formation (CPF), dispositif qui s'adresse à tous les actifs. Cette part est cependant plus élevée pour les chômeurs (13 %).

Pour les personnes en emploi comme pour les chômeurs, en 2022, près d'un tiers des formations non formelles à but professionnel sont dispensées à distance ou dans un format mixte (sur site et à distance). La formation à distance s'est fortement développée ces dernières années, alors qu'elle était marginale en 2016. Toutefois, les formations non formelles à but professionnel restent dispensées majoritairement sur site (69 %).

**Laïla Bentoudja (Insee),
Serena Rosa, Hugo Schianchi (Dares)**

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Dubois J.-M., Fournier C., Lambert M.**, « *Comment les séniors envisagent-ils leur avenir professionnel jusqu'à la retraite ?* », Cereq bref n° 443, août 2023.
- **Forment V., Lombardo P.**, « *La moitié des personnes en emploi ont suivi une formation à but professionnel dans l'année* », in Formations et emploi, coll. « Insee Références », édition 2018.
- **Bernard J., Minni C., Testas A.**, « *Des poursuites d'études plus fréquentes et une insertion professionnelle toujours difficile pour les moins diplômés* », in Formations et emploi, coll. « Insee Références », édition 2018.
- **Gossiaux S., Pommier P.**, « *La formation des adultes* », Insee Première n° 1468, octobre 2013.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Maquette :
B. Rols

Code Sage : IP241994
ISSN 0997 - 6252
© Insee 2024
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur



Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
A. Dugué,
A. Évrard

@InseeFr
www.insee.fr

